

Les parents d'élèves et les représentants élus des personnels de l'Iroise réunis au CA du 11 février 2021 tiennent à dénoncer les conditions de la rentrée 2021 organisée par l'attribution de la DGH.

Ce projet de DGH subit à nouveau une insuffisance de moyens : dans l'académie, pour 68 élèves prévus en plus dans les lycées, ce sont 22 postes qui seront supprimés.

L'établissement déjà lourdement touché ces 2 dernières années, perdrait un poste et est déjà confronté à l'insuffisance de moyens de remplacement en cas d'absence de professeur.

Dans ce contexte, l'explosion du groupe classe reste préoccupant : le seuil de 35 élèves n'existe plus et permet d'imaginer des groupes de 36, 37 voire davantage d'élèves qu'il faudra être capable de préparer au bac dans les conditions d'enseignement et sanitaires particulières.

De plus cette réforme a entraîné la perte des demi -groupes ; en langue vivante par exemple, difficile d'utiliser un laboratoire avec des groupes de 35 . En EMC, comment organiser le temps d'un débat ? A l'heure où des cohortes d'élèves auront subi des pertes d'heures de cours en présentiel au cours de ces deux dernières années, ces groupes auraient toute leur utilité

L'autre problème principal est l'imposition des heures supplémentaires qui augmentent dans l'académie : de 10,8 % à 12.1 % ; pour l'Iroise : + 3 %.

Ses effets sont bien évidemment néfastes : ces HSA aboutissent à imposer une charge horaire supérieure aux enseignants, poussant leurs collègues à des compléments de service dans d'autres établissements (pas moins de 5 pour le lycée). On n'envisage plus de création de postes même quand c'est possible et nécessaire, par exemple en HG , 24,5 h ne sont pas assurées et justifieraient une création.

La DGH a toujours été conçue comme un cadre contraignant permettant de faire des économies et non des choix pédagogiques qui ne peuvent être que des choix par défaut : ainsi les enseignements de spécialité créés par la réforme ne sont même pas financés : sur le niveau 1re , 19 groupes financés pour 22 prévus.

De même, dans un contexte de mise en concurrence des établissements, chacun essaie de proposer des options pour attirer des élèves , options qui sont coûteuses en moyen horaires et qui aboutissent à la mise en concurrence des disciplines : de quel choix pédagogique s'agit-il ici ?

Compte tenu du contexte et de la réalité des moyens prévus pour la rentrée, nous refusons la dotation globale horaire qui ne permet ni de répondre aux besoins ni à la mission du service public d'éducation alors même que les Services Publics prouvent chaque jour dans cette situation de crise, leur utilité. A l'heure où le maître-mot « quoi qu'il en coûte » est répété à l'envi par le gouvernement et que des sommes colossales sont injectées dans l'économie